

L'agriculture en Suisse: problèmes et politique

Walter Leimgruber

Institut de Géographie, Fribourg/CH

Introduction

Le chocolat et le fromage font de la Suisse l'image d'un pays des vaches, donc d'une société rurale, agricole. Cette image est tellement enracinée que les autres images (celles des montres et des banquiers) risquent parfois de se trouver submergées. En effet, même aux siècles passés, cette image ne correspondait pas forcément à la réalité: si la plupart des suisses étaient longtemps des paysans, l'économie se basait également sur l'artisanat rural et urbain, les transports internationaux et les légionnaires au service de puissances et souverains à l'étranger (le reliquat en est la garde suisse au Vatican, le service dans laquelle compte comme service militaire régulier). L'image agricole-rurale est donc à la fois juste et faux.

Il est vrai que l'agriculture est actuellement, comme un peu partout, en déclin. Il ne convient donc pas de faire l'éloge d'un secteur économique du passé mais plutôt de voir ce qui se passe actuellement dans un domaine qui est lié à l'image politique d'une Suisse démocratique et indépendante. Actuellement, seulement 4% de la population active travaillent encore dans le secteur primaire (sylvicultures et pêche comprises), contre 6% en 1980 et 14% en 1960. La part de l'agriculture à la production économique a également diminué (4,4% en 1970, 2,8% en 1992), il s'agit donc d'un secteur de moindre importance pour notre économie (ce qui vaut également pour la plupart des pays européens), même s'il assure un auto-approvisionnement de 63%. Qui,

alors, pleura quand le dernier paysan suisse disparaîtra? Vu sa faible contribution à la valeur ajoutée brute de notre économie et les coûts élevés de la politique agricole, on pourrait être content de s'en passer.

Il faut quand-même être moins radicale que ça. L'agriculture a une valeur qui dépasse le simple calcul économique et les problèmes budgétaires. Outre sa valeur symbolique elle joue un rôle de plus en plus important dans le domaine de l'écologie: les relations entre l'homme et la nature/l'environnement se comprennent mieux à travers l'agriculture qu'à l'aide de manuels –elle assume ainsi un rôle éducatif. Les tendances actuelles dans l'agriculture elle-même ainsi qu'au niveau de la politique fédérale confirment qu'on a reconnu ce fait. Il convient donc de reconsidérer ce secteur, mais sous d'autres angles que jusqu'à présent.

Par la suite, nous allons examiner les thèmes suivants:

- Différenciation régionale
- Aspects de production
- La politique et l'agriculture
- Le rôle écologique et paysager de l'agriculture

Différenciation régionale

Partons de la constatation banale que l'agriculture se base en premier chef sur les conditions naturelles, voire le sol et le climat. Ajoutons que les conditions topographiques jouent un rôle non négligeable. L'aptitude d'un pays ou d'une région pour un certain type d'agriculture doit donc être considérée sous ces trois perspectives fondamentales.

La Suisse se divise en trois grandes unités naturelles –le Jura, le Plateau et les Alpes. Si la première et la troisième sont des régions essentiellement montagneuses (avec seulement les fonds de vallée qui offrent des surfaces plates ou peu inclinées), le Plateau est caractérisé par des zones relativement plates qui alternent avec des collines et des zones montagneuses de faible altitude mais de topographie assez dramatique.

L'agriculture se voit donc confrontée avec des conditions topographiques difficiles.

Il y a de même pour les situations pédologique et climatique: la richesse de la base géologique crée une richesse de sols, et les variations climatiques sont accentuées par la topographie variée. En effet, la carte des précipitations est presque une copie de la carte topographique, vu que la Suisse se trouve dans la zone des vents de l'ouest qui lui procurent un afflux régulier d'humidité.

Une différenciation régionale doit donc suivre deux logiques: celle nationale et celle régionale. La première est fournie par les grands traits topographiques et climatiques: les cultures dominent sur le Plateau de la Suisse occidentale et dans la partie méridionale du pays, l'économie laitière et élevage, par contre, en Suisse orientale et dans les montagnes, ceci pour des raisons pédologiques, topographies et climatiques (climats locaux).

La réalité régionale est pourtant complexe parce qu'elle doit aussi tenir compte de l'acteur humain. Ce n'est pas seulement la politique agricole qui joue un rôle important; il faut également considérer les traditions des agriculteurs, les habitudes des consommateurs, l'urbanisation et l'aménagement du territoire, et les besoins stratégiques formulés par la politique concernant l'approvisionnement du pays en cas de crise (soit-elle d'origine politique ou naturelle). L'ensemble de ces facteurs humains influence considérablement l'organisation de l'espace agricole suisse.

Pour citer un seul exemple de nature politique: il peut être financièrement intéressant de cultiver des céréales à une altitude qui ne garantit plus des rendements économiques, mais la culture donne droit à une prime.

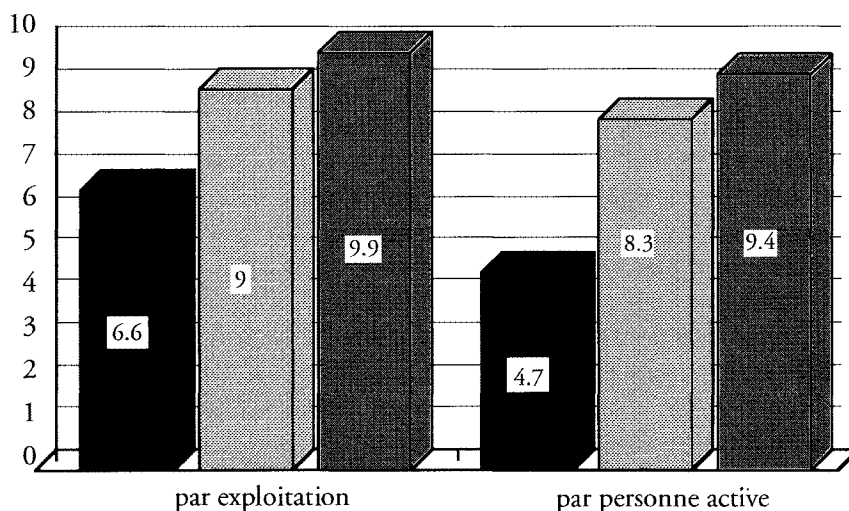
Reste à dire que l'agriculture en **plaine** est naturellement favorisée par rapport à la région de montagne: les conditions de production sont bien plus favorables et le marché est plus proche. En plus, l'infrastructure est en général meilleure qu'en montagne et le temps plus clément. L'utilisation des moyens techniques est facile, le rendement par-main d'oeuvre donc plus élevé. Pourtant, les régions de **montagne** ont elles aussi connu des progrès. Depuis les années 1950, la mécanisation a également pénétré les zones d'accès difficile (à pentes raides). En effet, l'industrie des machines agricoles a développé toute une gamme de tracteurs et d'autres moyens techniques qui fournissent une aide précieuse aux paysans de montagne. La mécanisation –ceci va sans dire– est à la fois cause et résultat de la diminution du nombre de personnes actives dans l'agriculture (et dans le secteur primaire en général): cause, parce qu'elle permet aux agriculteurs de travailler des surfaces plus étendues, résultat, parce que le départ des jeunes vers d'autres professions plus régulières et mieux rémunérées force les paysans à se doter de moyens techniques pour pouvoir continuer leur activité (Tableau 1). C'est ainsi que le rapport entre la main d'oeuvre et les exploitations (fermes) s'est progressivement abaissé de 1.41 en 1965 via 1.08 en 1985 et à 1.05 en 1990. La petite entreprise agricole est donc devenue réalité: c'est l'entreprise de famille qui ne subsiste que grâce à la mécanisation mais qui travaille des surfaces de plus en plus étendues (Graphique 1).

Tableau 1
Exploitations agricoles, main d'oeuvre permanent et tracteurs dans l'agriculture suisse, 1965-90

	1965	1985	1990
Exploitations	162.414	119.731	108.296
Main d'oeuvre permanent	229.097	129.559	113.624
Tracteurs	61.649	105.314	112.737

Source: Annuaire statistique de la Suisse, 1995.

Graphique 1
Surface agriculture utile moyenne (en ha), 1965, 1985 et 1990



Source: Annuaire statistique de la Suisse 1995.

Il va sans dire que la structure des coûts d'une exploitation s'est ainsi modifiée: les salaires des ouvriers agricoles sont substitués par les investissements, les amortissements et les frais d'entretien des machines.

Il faut préciser que la surface agricole n'a pas diminué mais qu'elle se répartit par cette évolution sur moins d'exploitations. La surface moyenne est actuellement de 9.9 ha, c'est-à-dire inférieure à celle de l'Espagne (13.8 ha) mais supérieure à l'Italie (5.6 ha): Pourtant, il s'agit là d'un résultat intermédiaire d'un processus qui est toujours en cours et qui va continuer, vu l'engagement de la Suisse au sein de l'OMC/GATT.

Dans la répartition spatiale, les régions de plaine dominent largement avec 60% des exploitations et 62% des surfaces agricoles utiles –pourtant sans compter les alpages (celles-ci inclus, les régions de montagne dominent nettement auprès des surfaces utilisées, v. Tableau 2).

Tableau 2
Surfaces agricoles et alpestres en Suisse, 1990
(en ha)

Zone de plaine	664.235	40,6%
Zone de montagne	407.111	24,9%
Alpages	564.612	34,5%
Ensemble surface utilisée	1.635.958	

Source: Annuaire statistique de la Suisse, 1995.

Cette domination des régions de montagne se limite pourtant aux surfaces. 60% des exploitants en plaine travaillent à plein temps contre 40% seulement en région de montagne: le besoin d'une source de revenu supplémentaire est donc plus grand en montagne que sur le plateau. Par rapport à la production et au revenu du travail, l'écart es pareil.

Une particularité est la culture outre frontière. Dans certaines régions frontalières (p. ex. Bâle, Ajoie, Genève), des paysans suisses cultivent des parcelles situées en France, soit comme propriétaires, soit comme locataires. Même si les surfaces en question ne sont pas très étendues, elles manquent aux cultivateurs français qui aimeraient ré-utiliser ces terres abandonnées à la suite de l'exode rural. En 1995, on recensait 89 agriculteurs de l'Ajoie (Canton du Jura) qui cultivaient environ 640 hectares situés dans 20 communes françaises des trois départements du Haut-Rhin, Doubs et Territoire de Belfort. Le caractère international particulier de cette agriculture se trouve confirmé par des accords bilatéraux et une exigence légale: un accord douanier entre la Suisse et la France, et le «permis préfectoral pour exploiter» de côté français.

Aspects de production

La production agricole de la Suisse reflète à la fois le potentiel physique et les décisions humaines. Si globalement le pays n'est pas parmi les producteurs majeurs, il arrive pourtant à satisfaire un bon pourcentage des besoins nationaux en matière d'alimentation: plus de la moitié du blé requis, à peu près les 80% de la viande, presque deux tiers des légumes (ce qui est de toute façon toujours moins que l'Espagne, par exemple). Plus précisément: «En 1993, la part de la valeur énergétique produite en Suisse a atteint 45% pour les denrées d'origine végétale et 95% pour les denrées d'origine animale.» (OFS 1996, p. 183). Sachant que les calories de production animale s'obtiennent avec des calories végétales, il ne faut donc pas dramatiser la situation. En effet, les fourrages grossiers (herbe, foin, pâturage) fournissent à peu près 70% des denrées fourragères (avec une tendance montante), tandis que les 30% qui restent sont fournis par des fourrages concentrés (dont la moitié importée). Ceux-ci «contiennent plus de protéines assimilables par l'organisme humain que la totalité des denrées alimentaires mises sur le marché.» (ibid., p. 184). En d'autres paroles: en ce qui concerne la production de protéines, la Suisse pourrait être autosuffisante –ce qui nécessiterait pourtant un changement des habitudes alimentaires des consommateurs.

Comme petite illustration régionale, j'aimerais insister sur certaines particularités de la production. Si dans les grandes lignes j'ai déjà distingué entre la Suisse occidentale et méridionale d'un côté et celle orientale de l'autre, il faut quand même nuancer cette différenciation très générale. L'agriculture suisse est encore peu spécialisée: une grande partie des exploitations sont en effet mixtes et combinent la culture avec l'élevage. Pourtant, les transformations des décennies récentes ont encouragé le processus de spécialisation, surtout dans la

production animale (exploitations de volaille, de porcs, de bovins). 3 exploitations sur 100 ne disposent pas de surface agricole utile, sont donc ou bien des entreprises d'élevage qui achètent la totalité des fourrages, ou bien des cultivateurs hors sol. Comme la production animale donne celle végétale dans la proportion 3 à 1, le premier des deux cas est plus probable.

Outre les variations de production qui sont d'origine climatique (régions de plaine et de montagne), les vraies différences se notent au niveau des spécialités: fruits, légumes et vigne. La *production fruitière* se concentre essentiellement dans deux régions: la Suisse orientale pour les pommes et les poires, et la Valais (plaine du Rhône) pour des abricots, pêches et poires. La première région a comme origine un climat relativement humide qui favorisait la combinaison élevage-arbres fruitiers (mais où les surfaces spécialisées dominent actuellement), la deuxième bénéficie d'un climat sec et chaud ainsi que d'une protection des vents froids du nord-est (la bise) et de l'apport bénéfique du foehn (mais court les risques de gelée au printemps).

En ce qui concerne les *légumes*, une transformation radicale s'est produite après la deuxième guerre mondiale: rares sont devenues les exploitations aux populations citadines, parce que les terres disponibles ont été consacrées à l'expansion urbaine. Une partie importante des légumes arrivent de l'étranger (entre autre des pays méditerranéens), tandis qu'une bonne partie est produite dans certaines régions spécialisées comme le Grand Marais (régions des Trois Lacs, avec des sols favorables) ou le Valais (en parallèle avec les fruits, à l'aide des conditions climatiques favorables).

La *vigne* est une plante bien répandue mais avec quelques zones de production très caractéristiques: La «Riviera Vaudoise» (les pentes ensoleillées du lac Léman) et les rives des lac de Nuchâtel et de Biemme ainsi que les coteaux du Valais. Les cantons de Vaud et de Valais réunissent plus de la moitié de la surface viticole du pays (tableau 3). Mais la vigne se trouve presque dans tous les cantons à proportion variable, cultivée dans des localisations favorables (pentes exposées vers le sud, vallées du foehn).

Tableau 3
Surface viticole en Suisse et cantons choisis, 1991
(en ha)

	Surface totale	En %	Cépages blancs	Cépages rouges
Suisse	14.966	100	7.347	7.619
VS	5.262	35.2	2.459	2.803
VD	3.777	25.2	2.567	1.210
GE	1.473	9.8	833	640
TI	1.122	7.5	152	970

Source: Annuaire statistique de la Suisse, 1995.

On remarque que les cépages rouges et blancs sont presque en équilibre –il faut dire, que les Suisses en général préfèrent les vins rouges, dont on importait 58% de la consommation de vin en 1993/4 (consommation totale 2.9 mil tonnes, productions indigènes 1,2 mil tonnes). Avec 14'000 t, l'exportation de vin suisse est une quantité négligeable.

Il est évident que ces produits spéciaux sont soumis à une forte concurrence sur le marché, comme toute la production agricole, les transports modernes ainsi que la globalisation dans tous les secteurs de l'économie et la dérégulation progressive mettent les producteurs sous pression.

L'agriculture peut survivre seulement grâce à une intervention politique qui, pourtant, est en train de changer. La solidarité des consommateurs (préférence pour les fruits indigènes, les vins valaisans, etc., des produits biologiques) est certes un facteur important, mais elle ne suffit pas.

La politique et l'agriculture

Je ne sais pas quand la politique a commencé à s'intéresser à l'agriculture. On peut s'imaginer que c'était dans une période de crise comme on les a vécus pendant les siècles. Pour ne citer qu'un exemple du passé récent, mentionnons que pendant la Deuxième Guerre Mondiale on a favorisé la production indigène à tout niveau pour assurer une autosuffisance maximale (le Plan Wahlen, dressé par un ingénieur agricole, Conseiller Fédéral de 1958-65). Il était alors interdit de cultiver un gazon et des fleurs, et les champs de sport furent transformés en champs de pommes de terre.

L'ouverture de la Suisse au marché mondial avait déjà poussé l'agriculture dans une crise grave au siècle dernier (importations de céréales à bas prix des Etats-Unis). Après 1945, la croissance économique avait comme conséquence un exode rural massif et un accroissement des écarts entre les zones urbanisées du Plateau et les régions de montagne qui souffraient d'un manque de postes de travail bien rémunérés. C'est alors qu'une première mesure politique a tenté d'améliorer les bases de la vie montagnarde avec des contributions spécifiques (garanties de prix, subventions diverses) pour compenser le désavantage comparatif de production (et de revenu) dans les montagnes. D'autres mesures ont succédé, culminant dans la Loi sur l'investissement dans les régions de Montagne (la LIM) de 1974 qui favorise l'amélioration des infrastructures au niveau régional.

Mais les montagnes ne sont qu'un aspect. Les mesures pour protéger notre agriculture comprennent le pays entier et presque tout le secteur en question. Elles interviennent dans un domaine particulièrement délicat dans une économie de marché: la liberté du commerce et de l'industrie. La politique agricole modifie les lois du marché, par exemple à travers le prix unique de certains denrées alimentaires (le lait – dont le prix a baissé de 10% le 1er mars 1996) ou une limitation de la fourchette des prix dues à des coûts régionaux

et de transport différenciés. Les prix de la viande et du pain ne reflètent donc pas les coûts réels mais se basent sur des prix d'achat garantis (donc subventionnées par la confédération). Une des conséquences de cette politique est une surproduction galopante: si les prix garantis baissent, on augmente la production pour maintenir son revenu.

Outre ce type de garanties, l'agriculture bénéficie de primes et de contributions pour des conditions de production difficiles et pour le renouvellement des bâtiments, ainsi que d'allocutions familiales et d'enfants. La palette est large, et les différents paiements dépendent de critères multiples (pente, distance à la gare, élévation etc.), ce qui peut mener à des inégalités. En outre il existe toujours une sélection de mesures concernant les importations: limites quantitatives (éventuellement variables selon la saison), taxe du monopole alcoolique, douane, TVA, etc. Les paiements directs de la Confédération (Tableau 4) doivent ainsi garantir la survie d'une bonne partie des exploitations.

Tableau 4
Paiements directs de la Confédération à l'agriculture suisse,
en 1'000 francs

	1985	1990	1994
Paiements directs	739.981	1.018.677	1.863.783
dont contributions	-	1.300	244.449
<i>% contributions écologiques</i>	-	<i>0,13</i>	<i>13,12</i>

Source: Annuaire statistique de la Suisse, 1995.

Si ces mesures politiques touchent la production et les producteurs de façon assez directe, il existent encore d'autres domaines qui améliorent les conditions de base pour l'agriculture. Le *droit rural foncier* offre des garanties au niveau de la propriété: afin de lutter contre la spéculation foncière, il favorise les héritiers agricoles en leur accordant un droit de préemption, propose des mesures contre le surendettement et protège en particulier les agriculteurs qui s'avèrent d'être des exploitants efficaces. La loi favorise donc l'agriculture familiale. A travers *les remaniements parcellaires*, l'Etat contribue à la création de surfaces labourables à moindre coût, moins dispersées et mieux accessibles. Beaucoup de ces améliorations ont eu lieu depuis le début des années '60 à la suite de la construction du réseau autoroutier. Comme conséquence, la surface moyenne par parcelle a augmenté de 66 ares en 1955 à 137 ares en 1975, tandis que le nombre de parcelles par exploitation s'est réduit de 8 à 6 dans la même période. Des valeurs moyennes ne disent pas grande chose mais elles montrent la tendance générale. La *formation professionnelle* est également soutenue par le pouvoir public, et dans ces dernières années on a enregistré une popularité

croissante: le nombre des agriculteurs diplômés (tous niveaux confondus) a augmenté de 12'541 en 1965 à 46'178 en 1990.

La création des *surfaces d'assolement*, décidée en 1995, permettra en outre de préserver environ 450'000 ha de terres d'excellente qualité pour assurer l'approvisionnement en période de crise (p. ex. si les importations sont obstruées). Des surfaces doivent être désignées par les cantons selon une clé de répartition élaborée par l'Office fédéral de l'agriculture. Si ceci paraît une initiative positive, elle a pourtant aussi un revers critique: qu'est-ce qui se passera avec les terrains non-classés? Est-ce qu'ils seront tout simplement abandonnés ou va-t-on les transformer en zones constructives – pour des logements, des ateliers, des installations touristiques (y compris les résidences secondaires), des entreprises agro-alimentaires etc.? Est-ce que cette politique ne contribue-t-elle pas à la disparition des exploitants qui opèrent à la marge de la rentabilité, pour lesquelles l'idéalisme est la motivation principale pour continuer?

Le septième rapport sur l'agriculture définit les objectifs de la politique agricole comme suit:

«– maintenir le potentiel de production et contribuer à l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires saines et de bonne qualité, à des prix avantageux;

- utiliser et maintenir les bases naturelles de l'existence;
- entretenir avec soin les sites cultivés;
- contribuer à la vie économique, sociale et culturelle dans l'espace rural.»

(p. 403 s.)

Si ces buts sont relativement vagues et générales, ils indiquent quand même la volonté politique de maintenir une agriculture viable dans notre pays. Dans un monde où domine la globalisation et le retrait du pouvoir public de maintes domaines (la dérégulation), ceci est un signe positif. Bien sûr, l'agriculture n'est pas le secteur économique le plus important, mais les tentatives constants de reformuler la politique agricole reflètent le fait qu'elle est proportionnellement surreprésentée au Parlement (environ 10% des parlementaires sont des paysans, contre les 4% de la population active). On reconnaît ainsi l'importance psychologique de ce secteur qui est fortement lié à l'identité du pays (malgré les montres et les machines de précision).

La politique agricole de la Suisse est donc en mutation. En particulier elle doit faire face à des conditions nouvelles, tant que l'entrée du pays dans le nouveau GATT/OMC et l'orientation vers une agriculture moins intensive et plus écologique. Un pas important a été fait avec le nouvel article constitutionnel, voté dans un referendum le 9 juin 1996 et accepté par 77% des votants. Il est caractérisé par un accent particulier sur la durabilité et une orientation vers le marché (en d'autres paroles: une certaine dérégulation). Cet article (qui permet une révision fondamentale de la loi sur l'agriculture) permet l'octroi des paiements directs (surtout des primes écologiques) et une promotion accrue de l'agriculture biologique. Il offre aussi une base légale pour fixer des limites supérieures de l'utilisation des insecticides et d'autres produits toxiques et pour déterminer des standards minimaux de qualité.

Le rôle écologique et paysager de l'agriculture

Si l'agriculture suisse est bien une des sources d'approvisionnement du pays, elle joue encore d'autres rôles. Nous nous limitons ici à deux thèmes d'actualité, celui paysager et celui écologique, tout en rappelant ceux culturels et du patrimoine.

Le paysan – jardinier de paysage?

Pur le public, l'agriculture est équivalente avec la nature et le paysage. Dans l'image populaire, le paysan est celui qui travaille toujours dehors en pleine nature (on ne tient pas forcément compte des conditions météorologiques) et se trouve dans une situation de vacances éternelles. C'est peut-être une image un peu exagérée, mais de telles idées persistent dans les têtes des gens. Pourtant, le paysan travaille pour survivre et pour assurer l'approvisionnement du pays – ce sont politiquement parlant ses tâches majeures. En plus, il n'a pas un horaire régulier mais doit s'adapter constamment à la situation momentanée.

Ces dernières années, on a trouvé un rôle supplémentaire pour les agriculteurs, celui de «jardinier du paysage». Il devrait donc veiller au maintien du paysage, si possible intact (quoi que cette notion signifie), pour que les citadins et les touristes de l'étranger puissent en jouir. C'est l'aspect extérieur, la représentation visuelle, esthétique qui est à la base de cette idée. Elle provient des horreurs architecturales qui ont caractérisées l'essor touristique dans les Alpes et certains aspects de l'urbanisation des grandes agglomérations. L'instrument politique pour inciter les paysans de jouer ce rôle sont les paiements directs. L'enthousiasme n'est pourtant pas énorme: l'auto-image du paysan est celle d'un professionnel indépendant avec une large marge de manoeuvre. Le «jardinier paysager» est donc perçu comme une dégradation, résultant dans le statut de fonctionnaire.

Il existe pourtant une autre possibilité pour les agriculteurs, ayant comme conséquence le maintien de leur «indépendance» mais avec un impact positif non négligeable sur l'environnement: celle de l'agriculteur biologique qui respecte les flux naturels de l'écosystème et réoriente ainsi sa production.

La production intégrée et l'agriculture biologique

Sous l'impulsion de la dégradation de notre environnement, l'agriculture est en train de découvrir (ou: de redécouvrir) les flux écologiques de la nature ainsi que dans la production agricole. Depuis plus de vingt ans, la demande de produits sains s'accroît constamment, et l'agriculture intensive (qui utilise des fertilisants, des herbicides et pesticides chimiques) est de plus en plus sous pression. La dégradation des sols (grâce à la surexploitation et l'apport excessif d'engrais chimiques) et la pollution des eaux de surface et des

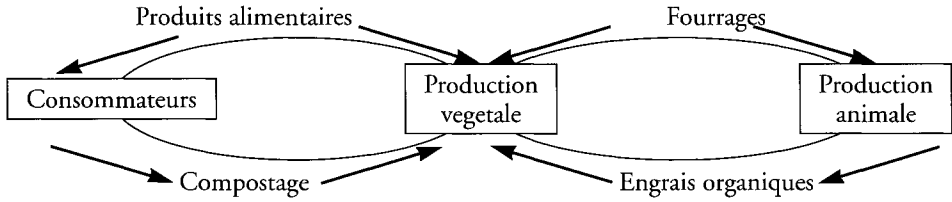
aquifères contribuent à ce changement d'attitude. Les cas d'ESB recensés en Suisse et ailleurs ont frappé l'élevage: le marché de la viande est fortement perturbé. En méconnaissance des causes effectives, on sent pourtant que le manque de respect envers la nature joue un rôle important dans ce fléau. Il semble donc que le futur de l'agriculture réside dans une approche écologique qui vise une amélioration des conditions pédologiques et hydrologiques ainsi que de la qualité des aliments de la population. Ceci doit évidemment aller de pair avec un changement profond de nos attitudes – consommateurs comme producteurs.

Deux sont les tendances qui se sont manifestées ces dernières années: la production intégrée et l'agriculture biologique. Tout en se ressemblant et allant dans la même direction, elles reflètent des logiques et philosophies différentes.

La *production intégrée* a pour buts entre autres le maintien de la fertilité du sol et un rendement optimal de la production. Elle tend ainsi à réduire l'utilisation des apports chimiques (engrais, insecticides et herbicides) à une proportion acceptable pour garantir une production rentable de produits sains et le plus naturels possible. Elle tolère pourtant l'application d'azote et de phosphate (max. 10 kg/ha) ainsi que d'herbicides et d'insecticides si la culture est menacée. Malgré ces limitations, la production intégrée s'avère d'être un pas important vers un nouveau rapport entre l'agriculteur et l'environnement – rapport qui est partagé par le consommateur et par l'entrée des grands distributeurs sur ce marché.

L'*agriculture biologique* a connu un véritable essor depuis les années '80, ceci en Suisse comme dans d'autres pays de l'Europe. De forme «alternative» (liée au mouvement vert, souvent ridiculisée au passé) elle est en train de devenir l'agriculture du futur. Si le nombre des exploitations biologiques en Suisse n'était que d'1% des toutes les exploitations agricoles en 1993, il a grimpé depuis et arrive à 7% en fin janvier 1997! Dans le seul mois de janvier 1997, on a enregistré une augmentation de 1'011 exploitations, le total est de 4'638. Fin 1993, leur surface comptait 2% de la surface agricole utile, et la tendance est évidemment vers la hausse – il manque des statistiques précises. L'agriculture biologique se fixe des buts qui dépassent largement ceux de la production intégrée: elle vise un maintien durable de l'équilibre écologique et de la fertilité du sol, l'élimination complète de résidus toxiques dans les aliments (ce qui peut s'avérer difficile face à la pollution atmosphérique) et des cycles fermés qui englobent la production végétale et celle animale (Graphique 2). L'utilisation d'engrais chimiques ainsi que d'herbicides et d'insecticides est bannie, on se réfère aux cycles bio-écologiques. L'optimisation ne concerne donc pas la production au sens quantitatif mais le potentiel agraire à long terme au sens qualitatif. Il en résulte donc une agriculture relativement extensive. Tous ces buts seront achevés par un changement d'attitudes – l'homme en tant qu'acteur fait partie intégrante de l'agriculture biologique.

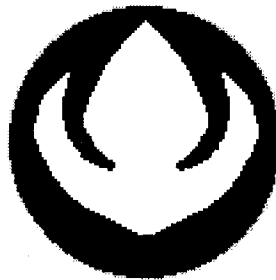
Graphique 2 Cycles fermés dans l'agriculture biologique



Source: ASOAB 1995, p. 5

Sensibilisés par les problèmes de l'environnement et des aberrations comme dans le cas de la «vache folle» (ESB), les consommateurs sont devenus de plus en plus critiques envers la qualité des aliments en vente sur le marché. Ils ont découvert les produits naturels et les demandent de plus en plus – c'est un marché en plein essor. Avec certains produits (p. ex. des bio-fromages ou des bio-yaourts de montagne) les productrices n'arrivent même pas à satisfaire la demande. On comprend ainsi que les grandes chaînes de supermarché se sont lancées dans la commercialisation des intégrés et biologiques, parce que c'est dans ce domaine où les profits futurs se feront. L'intégrité de la production biologique est d'ailleurs garantie par une association faîtière qui contrôle les exploitations et leur accorde un logo (le bourgeon, v. graphique 3).

Graphique 3 Le label «bourgeon» de l'ASOAB (Association suisse des organisations d'agriculture biologique)



Il est évident que ce tournant de l'agriculture suisse ne se fait pas sans apport de l'Etat. Dans la nouvelle politique agricole, les «compensations écologiques» occupent un rôle primordial. Il s'agit de paiements directs qui sont liés à une exploitation écologique (v. tableau 4). Les entreprises biologiques évidemment cultivent la totalité de leur terres à manière écologique, tandis que pour celles de production intégrée, un minimum de 5% de leur surface doit répondre au

critère écologique (sans engrais chimique ni insecticides). Cet instrument devra permettre tôt ou tard de redresser le bilan écologique de l'agriculture.

Conclusion

L'agriculture suisse est peut-être l'enfant terrible des politiciens et des consommateurs, mais elle est aussi un symbole. Il est vrai que les agriculteurs ne sont pas un groupe facile et docile (constatation qui ne vaut pas uniquement pour la Suisse), mais dans une société qui se compose de plus en plus de salariés dépendants et de chômeurs, ce groupe est peut-être le dernier à savoir ce que «liberté» peut encore signifier. Pour ceci il faut absolument le conserver.

Sources

Annuaire statistique de la Suisse 1995. Berne

ASOAB, Association suisse des organisations d'agriculture biologique; (1995): *11 arguments pour l'exploitation à 100% Bio*. Oberwil

CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE (1992): *Septième rapport sur l'agriculture*. Berne

DETTLI, Werner (1995): *Biolandwirtschaft im Rheinwald*. Travail de Recherche Personnel, Institut de Géographie Fribourg/CH

MEUSY, Ghislaine (1996): *L'agriculture ajoulote dans son contexte national et régional*. Travail de Recherche Personnel, Institut de Géographie Fribourg/CH

RIEDER, Peter (1996): «Agrarpolitik 2002: ökonomische un ökologische Auswirkungen auf die Regionen der Schweiz». *Geographica Helvetica* 51/2, p. 92-95

Mapa 1

